

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : **23 juin 2015**

Convocation du : 15 juin 2015

**Objet :** **SERVICES AUX HABITANTS**  
**Validation membres commission accessibilité.**

L'an deux mille quinze, le vingt trois juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

**Secrétaire de séance** : Madame Bernadette Saudemont

**Etaient présents** : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, T. Michel, M. Ricou-Charles, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, JM Gueyraud, F. Gascard, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, F. Darini, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

**Excusés** : Guy Jullien remplacé par Sandrine Osinga,  
 Pierre Schiazza remplacé par Luc André  
 Maurice Chautant a donné pouvoir à Jean-François Contoz  
 Jean-Paul Artigues a donné pouvoir à René Moreau  
 Fabienne Darini a quitté la séance, donne pouvoir à Christian Aubert

La Vice-Présidente chargée du dossier, Madame Monique Barthelemy, présente le dossier. Sur décision du conseil communautaire du 23 avril 2015, une commission accessibilité à l'échelon intercommunal a été créée.

Suite aux réunions préparatoires, la Vice-Présidente soumet au conseil sa composition :

- 5 élus représentants pour les communes de Veynes, le Dévoluy, la Roche des Arnauds, Montmaur
 

Messieurs	Michel Guy	commune du Dévoluy
	George Lesbros	commune de Montmaur
- 3 élus représentants pour les autres communes de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy
 

Madame	Monique Barthélémy	commune de Châteauneuf d'Oze
Messieurs	Rémy Frey	commune d'Oze
	Jean-Marc Panséri	commune de Rabou
- 1 représentant de l'Association des Paralysés de France
 

Monsieur	Jean-Paul Maillet	
----------	-------------------	--
- 1 agent des services de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Les représentants des communes de Veynes et La Roche des Arnauds sont proposés au cours de la séance.

Soit Madame Bernadette Saudemont et Monsieur Franck Gatounes pour Veynes et Monsieur Jean-François Contoz pour La Roche des Arnauds.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la composition de la commission accessibilité soit :

Mesdames :	Monique Barthélémy Bernadette Saudemont	commune de Châteauneuf d'Oze commune de Veynes
Messieurs :	Michel Guy George Lesbros Franck Gatounes Jean-François Contoz Rémy Frey Jean-Marc Panséri	commune du Dévoluy commune de Montmaur commune de Veynes commune de La Roche des Arnauds commune d'Oze commune de Rabou
	Jean-Paul Maillet	Association des Paralysés de France

- 1 agent des services de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

et charge le Président des formalités administratives correspondantes.

Votants = 30 dont 3 pouvoirs
Pour = 30
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20150623-De62\_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2015  
Publication : 29/06/2015

Pour le Président  
par délégation



Le Président,



Jean-Marie BERNARD